



Déclaration liminaire à la FPMA du 11 juin 2018

Les motifs d'insatisfactions et de colère ne manquent pas un an après l'élection d'Emmanuel Macron. Les conflits sociaux sont multiples et quotidiens dans de nombreux secteurs. Dans la Fonction Publique, plus de 5 millions d'agents sont directement concernés par des projets qui veulent transformer durablement les missions, les métiers et le rôle social de chacun d'entre eux. A cela s'ajoute la réduction des dépenses publiques promises par le candidat Macron se traduisant entre autres par la suppression de 120 000 emplois pendant le quinquennat. Face à cette gravité, la FSU et le SNEP analysent les différentes réformes, informent et construisent les mobilisations nécessaires pour faire entendre les revendications des personnels et le besoin de reconnaissance de leurs missions.

Dans le même temps, les dégradations concernant l'EPS continuent. A la réforme du collège et les programmes EPS vides de contenus propres s'est succédé un projet de réforme lycée qui voit l'EPS malmenée (pas d'enseignement de spécialité EPS, options mises à mal voire supprimées...). Aujourd'hui, c'est une nouvelle diminution horaire dans le cadre de la réforme de la voie professionnelle qui vient percuter notre discipline. Le pilotage par le prisme des économies budgétaires et de dogmes idéologiques fait des ravages dont les effets seront dévastateurs une fois l'ensemble du système voulu par le ministre de l'Education Nationale en place.

Dans notre académie, à l'étude du projet de mouvement intra, nous ne pouvons que constater le manque de personnels titulaires. Même si nous prenons acte positivement de la création de 3 ZR en Creuse, le calibrage n'est pas suffisant par rapport aux besoins : un poste en Zone de Remplacement en Corrèze est supprimé, un en Creuse est sans affectation faute de moyens humains.

A ce titre, la baisse significative du nombre de TZR dans l'académie ces dernières années a entraîné une dégradation notable de la qualité et du volume des remplacements. Nous regrettons fortement que la qualité du remplacement, à un niveau supérieur il y a quelques années en EPS, tombe peu à peu au même niveau d'indigence que dans les autres disciplines. Nous déplorons le fait que la quasi-totalité des TZR soit affectée à l'année dès la rentrée sur des postes vacants ou des BMP. Le recours à des non-titulaires est de fait devenu la norme. La baisse de 20% du nombre de postes au CAPEPS ne peut que renforcer cette spirale négative.

Enfin, nous sommes ici pour aborder le mouvement intra-académique des enseignants d'EPS. Nous réaffirmons notre demande de retour à un mouvement national unifié en une phase avec le calibrage connu au préalable, seul garant de conditions d'affectation en connaissance de cause. Le mouvement en deux temps se traduit par une mutation "à l'aveugle" et se montre générateur d'anxiété pour tous et de déception pour de trop nombreux collègues. Avant 99 et la déconcentration des opérations, les collègues mutaient certes moins souvent, mais ils savaient ce qu'ils demandaient et pouvaient obtenir.

De plus, l'hétérogénéité des barèmes intra-académiques et la complexité des mouvements intra (propres à chaque académie) accroissent ces sentiments. Par ailleurs nous réitérons notre attachement au barème, gage de traitement équitable de l'ensemble des collègues demandeurs. Nous saluons à ce titre la reconnaissance des barèmes et leur légitimation obtenue il y a deux ans au travers de la loi du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires, qui répond à une demande récurrente de la FSU.

Le mouvement étudié ce jour s'est avéré relativement complexe, nous remercions pour leur écoute et leurs échanges constructifs les services du rectorat qui comme nous ont travaillé sur un projet informatique largement améliorable dans l'intérêt de tous.

Ce projet reste encore amendable, notamment si nous réinjectons le poste libéré suite à détachement, le poste gelé pour l'accueil de stagiaires et les deux postes pourvus au STAPS de Limoges. Nous ferons des propositions en ce sens.

La situation des remplacements se dégradera à nouveau, et en conséquence la continuité du service public d'éducation auquel nous sommes profondément attachés. Nos propositions d'amélioration du mouvement permettent 2 mutations supplémentaires et 5 améliorations de situation ou de rang de vœu.

Merci de votre attention,

Les commissaires paritaires du SNEP-FSU.